

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement (CÉ)

tenue le 2 novembre 2022, à 18h30

au gymnase de l'école

Participants à la séance du 2 novembre 2022

Présences

	1
Froment, Sébastien	parent
Beauchamp, Marie-Pier	parent
L'Écuyer, Louis-Philippe	parent
Dufresne, Livia	parent
Lajeunesse, Annie	parent substitut
Houle, Jessica	personnel enseignant
Nappert, Marie-Soleil	personnel enseignant
Gagnon, Francis	personnel enseignant
Girouard, Karine	personnel de soutien
Lizotte, Véronique	service de garde
Lafortune, Serge	membre de la communauté
Roy, Jean-Sébastien	directeur
Larente, Marie-Emilie	secrétaire d'assemblée

Absences

Gvero, Aleksandra	parent
Bélanger, Claude	membre de la communauté
Nyedova, Valentyna	parent substitut
Eburne, Mélyna	personnel enseignant substitut
Hébert , Sylvie	personnel enseignant substitut

Ouverture de la séance

Préliminaires 1.

Présentation des membres, présences et quorum 1.1

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 18h32.

Adoption de l'ordre du jour 1.2

Aucun ajout à l'ordre du jour.

C.É. 2022-2023-12

Mme Marie-Pier Beauchamp propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, appuyée par Mme Livia Dufresne.

Adoptée

1.3 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public.

1.4 Panier du CÉ au secrétariat

Aucun ajout au panier du CÉ.

1.5 Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 septembre 2022.

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 28 septembre 2022 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

C.É. 2022-2023-13

Mme Livia Dufresne propose l'adoption du procès-verbal du 28 septembre 2022, appuyée par Mme Véronique Lizotte.

Adoptée

1.5 Suivis au procès-verbal

Deux suivis:

- Les règles de régie interne mises à jour seront envoyées.
- Il y a un léger ajustement à faire pour le solde de départ du Tableau des fonds à destination spéciale voir point 2.3 ci-dessous.

2. <u>Points nécessitant une adoption ou une approbation</u>

2.1 Priorités du CÉ

Les priorités du CÉ ont été présentées à la rencontre du 28 septembre dernier. Il est proposé de les accepter telles que présentées lors de cette rencontre. Les membres du CÉ sont d'accord.

C.É. 2022-2023-14

Mme Jessica Houle propose d'approuver les priorités du CÉ, appuyé par Mme Livia Dufresne. **Approuvée**

2.2 Plan de lutte à l'intimidation et à la violence

M. Jean-Sébastien présente le Plan d'action pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire. Par rapport au plan de l'an dernier, le premier objectif du Plan a été mis à jour en fonction des résultats du sondage QSEVR qui a été réalisé l'an dernier.

C.É. 2022-2023-15

Mme Marie-Soleil Nappert propose l'adoption du Plan de lutte à l'intimidation et à la violence tel que présenté, appuyée par M. Louis-Philippe L'Écuyer.

Adoptée

2.3 Tableau des fonds à destination spéciale

Les modifications au Tableau des fonds à destination spéciale ont été minimes depuis la rencontre du CÉ de septembre. Le solde de départ qui était établi en début d'année à 15 408\$ a été revu à 16 312\$.

C.É. 2022-2023-16

Mme Livia Dufresne propose d'approuver le Tableau des Fonds à destination spéciale tel que présenté, appuyé par Mme Karine Girouard.

Approuvée

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Comité du 65^e anniversaire de l'école / Portes ouvertes 2022-2023

Nous avons reçu la proposition de créer un comité afin de célébrer le 65^e anniversaire de l'école qui aura lieu en 2023. La célébration de cet anniversaire pourrait être combinée à des portes ouvertes afin de faire découvrir la nouvelle école aux membres de la communauté lorsque la construction sera terminée. Madame Beauchamp, Monsieur Laforturne se proposent et l'intérêt du personnel afin de s'impliquer dans un tel comité sera sondé à l'interne au moment opportun

3.2 Présentation des états financiers 2021-2022

M. Jean-Sébastien Roy fait une brève présentation des états financiers pour 2021-2022. Pour l'école, nous avons terminé l'année dernière avec un surplus d'environ 25 000\$ tandis qu'au niveau du service nous avons eu un déficit d'environ 42 500\$. Lorsqu'il y a des surplus pour le Tableau des fonds à destination spéciale, ceux-ci sont conservés à l'école pour l'année suivante.

3.3 O.P.P

M. Jean-Sébastien Roy désire faire un mea-culpa aux parents qui ont voulu organiser une fête d'Halloween parce que celle-ci n'a pas pu avoir lieu. Avec la construction et tout ce que cela implique (déménagements de classe, relocalisation, rénovation des locaux, etc.), il lui reste très peu de temps pour l'organisation d'activités qui se déroulent en dehors des heures de classe. Il aimerait pouvoir en faire plus mais c'est difficile dans la situation actuelle.

Il souhaite se concentrer actuellement sur des activités qui ont lieu pendant les heures d'école. Les parents qui souhaitent s'impliquer à ce niveau seront les bienvenus. Il mentionne aussi que cela sera possible dans le futur d'élargir l'offre d'activités.

3.4 Info-Agrandissement

Pour la nouvelle section, les murs devraient être fermés (sauf le haut du gymnase) d'ici deux à trois semaines. Tout est dans les temps et devrait être livré pour juin-juillet. Jean-Sébastien a participé au processus afin de choisir une œuvre d'art pour l'école qui sera installée à l'intérieur.

Il y a eu des délais d'environ 3 semaines pour la livraison des premières classes rénovées. Le local de musique au sous-sol est maintenant terminé et les élèves pourront y entrer probablement lundi. Nous sommes à la phase 3-4 du projet de rénovation sur un total de 9 phases. Les membres du CÉ sont invités à venir voir les locaux rénovés à la fin de la réunion.

4. <u>Mots des représentants</u>

4.1 Mot du Service de garde

Mme Véronique Lizotte fait une mention spéciale et remercie les élèves de 5^e et 6^e année et leur éducatrice Yvette Cormier. Ils ont organisé deux soirées spéciales d'Halloween la semaine dernière pour animer les enfants au service de garde. Des photos seront envoyées.

4.2 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO

M. Sébastien Froment fait un résumé de la rencontre du Comité de parents.

4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO

Les deux membres qui ont soumis leur candidature pour représenter l'école au Comité EHDAA ont été approuvés. Ils décideront entre eux qui deviendra membre officiel et qui deviendra substitut.

4.4 Mot de l'OPP

Aucun mot pour le moment.

4.5 Mot de la Direction

M. Jean-Sébastien Roy a fait un retour sur la journée d'Halloween qui s'est bien déroulée avec des activités pour les élèves. Il fait également un retour sur la pratique d'incendie qui a eu lieu la semaine dernière. Tout s'est déroulé et rapidement dans le calme. Les élèves et le personnel ont super bien fait cela.

Le premier bulletin et les rencontres de parents arrivent très bientôt. Il y aura un Info-Parent afin d'informer les parents sur la façon de prendre rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant. Les rencontres auront lieu entre 15h30 et 19h30. Il sera aussi possible de prendre rendez-vous avec les orthopédagogues et les spécialistes entre 15h30 et 19h00.

La mairesse de la ville de Gatineau, Mme France Bélisle, est venue rencontrer les élèves de 5^e et 6^e année afin de discuter avec eux de divers sujets dont le processus d'élection.

Nous avons un nouveau comité de reconnaissance de l'élève à l'élève. Les membres organisent une cérémonie mensuelle afin de remettre les certificats d'élève du mois aux élèves choisis (deux par classe et un par spécialiste). En plus des deux certificats, un élève méritant se voit aussi remettre un ruban représentant une des valeurs de l'école.

6. <u>Levée de l'assemblée</u>

C.É. 2022-2023-17

Mme Marie-Pier Beauchamp propose la levée de l'assemblée à 19h37, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Procès-verbal rédigé par Marie-Émilie Larente

M. Sébastien Froment

M. Jean-Sébastien Roy
Président du conseil d'établissement

Directeur de l'école du Parc-de-la-Montagne